

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT 2024-2025

Cursus

Prise en compte du quotient familial CAF, se référer au tableau page suivante

| Cours | Domiciliés ou travaillant à Aubervilliers-La Courneuve | Domiciliés ou travaillant en Seine-Saint-Denis (hors Aubervilliers/La Courneuve) | Domiciliés hors Seine-Saint-Denis |
|--|--|--|---|
| Initiation danse | 87 € à 229 € max | | |
| Cycles Probatoire, 1, 2, 3 Parcours personnalisé (instrument, voix, danse, théâtre) | 87 € à 1098 € | 337 € min à 1098 € | 1098 € |
| Cycle Spécialisé Toutes disciplines | 426 € à 1173 € | 426 € à 1173 € | 1173 € |
| CPES - Cycle Préparatoire à l'Enseignement supérieur | 426 € à 1173 € | 426 € à 1173 € | 426 € à 1173 € |
| Création / Culture musicale Hors Cycle spécialisé FM, Ecriture, Orchestration, Histoire de la musique, Analyse, MAO, Acoustique Musicale, Composition (+ Improvisation en complément de ces disciplines) | 87 € à 571 € max (pour 1 ou plusieurs de ces disciplines) | 337 € à 571 € max (pour 1 ou plusieurs de ces disciplines) | 571 € (pour 1 ou plusieurs de ces disciplines) |

Hors cursus

Tarif unique

| | |
|---|---|
| PRATIQUES COLLECTIVES SEULES / ATELIERS Grand Chœur, Formation musicale adulte niveaux 1 et 2, Atelier adulte de musique baroque, Atelier de musiques traditionnelles, Atelier de direction de chœur, Atelier d'improvisation, Atelier de composition, Orchestre, Musique de Chambre | 126 € (pour 1 ou plusieurs de ces activités) |
| AUTISMUS | 126 € |

Classes à horaires aménagés

- CLASSE ORCHESTRE Vallès/Varlin : exonération des droits d'inscription et mise à disposition gratuite des instruments
- CHAM Péri, Politzer, Vilar : exonération des droits d'inscription
- CHAM/CHAD Diderot : exonération des droits d'inscription et mise à disposition gratuite des instruments

Tarifs réduits

- **Familles** : application d'une réduction de 25 % du tarif de base pour le 2^{ème} membre de la même famille, et de 50 % du tarif de base à partir du 3^{ème} membre de la famille, sauf en matière de tarif « pratiques collectives seules ».
- **Deuxième discipline** : Application d'une réduction de 25 % du tarif de base sur les droits d'inscription de la deuxième discipline.

Location d'instrument

Possibilité de louer un instrument (sauf piano, guitare, orgue) au CRR 93 pour les débutants et éventuellement pour les élèves de 2^{ème} année. Tarif : 135 € pour l'année - 45 € pour 1 trimestre.

Concours d'entrée

65 € non remboursables (déduits des droits d'inscription en cas de réussite).

Acompte forfaitaire sur les droits d'inscription en CPES : 100 €

Un acompte forfaitaire non remboursable sur les droits d'inscription est demandé dès la notification de l'admission en cursus CPES. Une attestation de préinscription est alors délivrée par l'administration du CRR 93 Jack Ralite.

Cet acompte forfaitaire ainsi que les droits d'inscription au concours d'entrée sont déduits des droits d'inscription dus pour l'année. En cas de non versement, le candidat est informé que sa place n'est pas maintenue en CPES. L'inscription définitive doit être effectuée selon le calendrier affiché, avant le début des cours.

En cas d'abandon ou de radiation

Le remboursement des droits d'inscription s'effectue dans un délai de 4 semaines suivant le début des cours, moyennant une retenue de 12 € pour les frais de dossier. **La demande doit être formulée par courrier auprès de la Direction du CRR93. Passé ce délai, le montant des droits d'inscription reste dû en totalité.**

Tableau d'application du quotient familial CAF

Cycles 1-2-3 et parcours personnalisé : Pour les familles et élèves domiciliés (ou travaillant) à Aubervilliers ou La Courneuve ;

pour les familles et élèves domiciliés (ou travaillant) en Seine-Saint-Denis (hors Aubervilliers/La Courneuve) à partir de la 6^{ème} tranche.

Cycle spécialisé : Pour les familles et élèves domiciliés (ou travaillant) en Seine-Saint-Denis.

CPES : Pour les familles et élèves domiciliés à Aubervilliers ou La Courneuve, en Seine-Saint-Denis et hors Seine-Saint-Denis.

| 2023-2024 | | | |
|-----------|-------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Tranches | Quotient familial (CAF) | Cycles 1,2,3 et parcours personnalisé | Cycle spécialisé et CPES |
| 1 | 0 à 576 | 87 € | 426 € |
| 2 | 577 à 683 | 126 € | |
| 3 | 684 à 898 | 183 € | |
| 4 | 899 à 1006 | 229 € | |
| 5 | 1007 à 1081 | 269 € | |
| 6 | 1082 à 1349 | 337 € | |
| 7 | 1350 à 1579 | 401 € | |
| 8 | 1580 à 1841 | 480 € | 515 € |
| 9 | 1842 à 2249 | 571 € | 610 € |
| 10 | 2250 à 3116 | 797 € | 852 € |
| 11 | 3117 et plus | 1098 € | 1173 € |

L'inscription au CRR 93 Jack Ralite n'est définitive qu'après le paiement des droits d'inscription. Ils se règlent sur place, lors de l'inscription, par chèque bancaire à l'ordre de EPCC CRR 93 Jack Ralite, ou par prélèvement (fournir un RIB). Les droits d'inscription sont annuels mais peuvent être réglés en plusieurs fois.

Les documents à présenter sont :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Justificatif d'emploi (pour les personnes travaillant à Aubervilliers ou La Courneuve mais qui n'y résident pas)
- Attestation de quotient familial CAF datant de moins de 3 mois
- Un RIB (Relevé d'identité bancaire) format IBAN BIC pour le règlement par prélèvement.

En l'absence de justificatif du quotient familial, le tarif appliqué par défaut est le tarif maximum soit 1098 € pour les cycles 1.2.3 et parcours personnalisé ou 1173 € pour le cycle spécialisé et le CPES.